



TRANSMIS LE 14/02/2023
 REÇU LE 14/02/2023
 AFFICHÉ LE
 NOTIFIÉ LE 15/02/2023
 LIVRÉ LE
 EXÉCUTÉ LE 15/02/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N°16

**OBJET : SCOLAIRE – PARTICIPATION FINANCIÈRE À DES PROJETS OU SÉJOURS
 ÉDUCATIFS ET CULTURELS.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 38,
 L'an deux mil vingt-trois, le 9 du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Claire LE BERRE

Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI

Dominique ASARO : Patrick BOULLÉ

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Stéphane VERNERÉY : Nadine SENSE

Jacques DUCROCQ : absent excusé

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
 Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
 Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Scolaire

Question n°16 du CM en date du 09/02/2023 P 2/3

- **720€ (sept cent vingt euros)** à l'école primaire de la Gare René Watrelot pour financer un séjour Multisports aux Contamine Montjoie.

Cette somme sera versée sur le compte de la coopérative de l'école primaire de la Gare René Watrelot.

- **1 120€ (mille cent vingt euros)** à l'école élémentaire de l'Épine- Guyon 2 pour financer deux mini-séjours.

Cette somme sera versée sur le compte de la coopérative de l'école élémentaire de l'Épine Guyon 2.

- **500€ (cinq cent euros)** à l'école élémentaire de Jules Ferry pour financer un séjour en Normandie.

Cette somme sera versée sur le compte de la coopérative de l'école élémentaire de Jules Ferry.

- **750€ (sept cent cinquante euros)** au collège Bel Air pour financer 3 séjours multisports pour les classes de 5^{ème} sur 3 sites différents.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du collège Bel Air.

- **270€ (deux cent soixante dix euros)** pour les collèges Jean-François Clervoy et de l'Épine Guyon pour financer un séjour au ski aux Morillons pour deux classes de 6^{ème}.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du collège Jean-François Clervoy.

- **250€ (deux cent cinquante euros)** pour le collège Jean-François Clervoy pour financer un séjour linguistique en Angleterre.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du collège Jean-François Clervoy.

- **220€ (deux cent vingt euros)** pour le lycée Jean Monnet pour financer un voyage dans les Alpes.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du lycée Jean Monnet.

- **260€ (deux cent soixante euros)** pour le lycée Jean Monnet pour financer un voyage aux Pays-Bas pour les deux classes de secondes.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du lycée Jean Monnet.

- **250€ (deux cent cinquante euros)** pour le lycée Jean Monnet pour financer un voyage à Florence.

Cette somme sera versée sur le compte de l'agent comptable du lycée Jean Monnet.

Soit un montant total de **15 979€ (quinze mille neuf cent soixante-dix-neuf euros)**.



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Scolaire

Question n°16 du CM en date du 09/02/2023
Note de synthèse p 1/4

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION n°16

NOTE DE SYNTHÈSE

OBJET : SCOLAIRE – PARTICIPATION FINANCIÈRE À DES PROJETS OU SÉJOURS ÉDUCATIFS ET CULTURELS.

SERVICE INSTRUCTEUR : SERVICE SCOLAIRE

ÉLU DE RÉFÉRENCE : Claire LE BERRE, Maire Adjoint en Charge des Affaires Scolaires et de la Restauration

AVIS DES COMMISSIONS :

Culture, Scolaire, Restauration et Sport en date du 19 janvier 2023
Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date du 26 janvier 2023,

Objet du dossier

La présente note de synthèse a pour objet le versement de participations financières de la ville à des projets éducatifs et culturels et à des sorties pédagogiques organisées dans les établissements scolaires de la Commune.

Contexte et motifs de l'affaire soumise à délibération

Afin de mener à terme leurs projets pédagogiques, les enseignants d'écoles élémentaires, collèges et lycée sollicitent de la commune une aide financière.

Décision

Eu égard aux éléments ci-dessus détaillés, il est proposé au Conseil Municipal de les aider en soutenant financièrement leurs projets et de leur attribuer une participation de :

10 689€ (dix mille six cent quatre-vingt-neuf euros) à CAPEFEEM pour un auteur dans la classe, se déroulera sur le mois d'avril 2023, 15 auteurs/illustrateurs jeunes rencontreront des élèves de maternelles et élémentaires de 16 écoles et cela représentera 71 interventions (1 intervention/classe) pour environ 1850 élèves. Ce projet sera conclu par une exposition, le samedi 3 juin 2023 à l'espace Giacometti au centre culturel de St Exupéry.

350€ (trois cent cinquante euros) à l'école élémentaire du Bel Air pour financer une sortie au musée de l'armée pour les 3 classes de CM1 et CM2. Cette visite permettra de faire écho aux principaux thèmes abordés en histoire cette année à savoir « Le temps de la révolution et de l'Empire », en découvrant un bâtiment chargé d'histoire. Les enfants participeront à des ateliers, à un jeu d'enquête, une visite guidée « dans la peau d'un soldat de l'armée napoléonienne »



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Scolaire

Question n°16 du CM en date du 09/02/2023 P 3/3

Article 2 : DIT que ces dépenses seront imputées aux comptes budgétaires 65748-213 et 65748-221 du budget 2023 de la Commune.

Article 3 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France



À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix



Charles-Louis Guigou

Le 15 février 2023

Acte à classer**DL09022023Q16**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-14T16-55-50.00 (MI243174950)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230209-DL09022023Q16-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SCOLAIRE - PARTICIPATION FINANCIÈRE À DES PROJETS OU SÉJOURS ÉDUCATIFS ET CULTURELS.

Date de décision : 09/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

 Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
 9.1. Autres domaines de competences des communes
 9.1.1. test

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 16 - SCO - Projets educatifs-2023.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/02/23 à 16:55

Date 14/02/23 à 16:55

Date 14/02/23 à 17:12

Par **MAGLOIRE Emmanuelle**Par **MAGLOIRE Emmanuelle**

